

au sujet de l'irrigation des Prairies. Il a été question de la conservation des forêts, de la construction d'une route transcanadienne et de divers autres sujets d'importance nationale, mais on a totalement exclu du discours du trône une question d'un intérêt tout particulier pour la Saskatchewan, c'est-à-dire la nécessité de rendre productives de vastes régions de la province par l'exécution d'un plan national d'irrigation et l'utilisation des installations qui existent déjà sur la rivière Saskatchewan-Sud.

En octobre dernier, à l'occasion de l'élection complémentaire tenue dans la Saskatchewan, on a beaucoup parlé de cette question. Le ministre de l'Agriculture (M. Gardiner) l'a traité plusieurs fois. Il a dit que son principal souci à la Chambre des communes serait de hâter autant que possible la construction d'un barrage. Il a souligné que l'irrigation et la production d'énergie par l'utilisation des eaux de cette rivière amèneraient dans l'Ouest canadien une expansion industrielle et agricole comme celle qui s'est produite dans la région d'Essen, en Allemagne.

Le chef du parti libéral en Saskatchewan a parlé à maintes reprises de ce projet, et il a déclaré que c'était la principale question à examiner lors de l'élection complémentaire qui a eu lieu à cette époque. Le 20 octobre, M. Tucker, chef du parti libéral dans la province, a pris la parole à Hanley; il a déclaré que l'appui de deux membres du cabinet fédéral avait été obtenu, que ces ministres s'étaient tous deux prononcés en faveur du projet d'irrigation et d'aménagement hydraulique de la rivière Saskatchewan-Sud. Il a ajouté:

Le fait que l'honorable Paul Martin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, s'est montré favorable à ce projet au cours de la campagne qui a précédé l'élection complémentaire démontre que les tenants de cette entreprise gagnent du terrain dans l'Est.

L'hon. M. Martin: De plus en plus sympathique.

M. Diefenbaker: Je suis heureux des bonnes dispositions du ministre, mais la population de la Saskatchewan ne veut pas de sympathie au moment des élections; elle veut que le Parlement agisse. Le très honorable ministre de l'Agriculture a signalé les avantages de cette entreprise, le 23 octobre 1948, lorsqu'il a déclaré:

Si l'on pouvait transformer cette partie-ci du pays en zone industrielle aussi bien qu'agricole, le chiffre de population pourrait y être deux fois plus élevé qu'actuellement. La force motrice à bon marché est la clé de la croissance industrielle.

Assuré d'un barrage à sa porte et d'une source d'énergie électrique à bon marché dans un avenir assez rapproché, Saskatoon est au seuil d'une ère de progrès nouvelle et sans précédent.

[M. Diefenbaker.]

Et c'est ce qu'on a persisté à dire durant toute la campagne électorale, mais ce que nous, du parti progressiste-conservateur, avons préconisé depuis longtemps comme élément essentiel à l'essor de la Saskatchewan, a reçu l'appui de plusieurs de ceux qui parlaient au nom du Gouvernement. Il est intéressant de constater que celui qui avait soumis à la Chambre, en 1938, un plan en vue de la réalisation de ce vaste projet en Saskatchewan n'est nul autre que le député de Davenport (M. MacNicol).

La population de Saskatchewan aimerait savoir quand sera prise une décision au sujet de l'emplacement du barrage et quand on en commencera la construction. Il y a environ trois ans, le ministre de l'Agriculture (M. Gardiner) avait promis que cet emplacement serait finalement déterminé l'été suivant, c'est-à-dire l'été de 1946. Portant la parole, le 27 avril de la même année, à un déjeuner de la Chambre de commerce auquel prenaient part les membres de l'Association de l'aménagement de la rivière Saskatchewan-sud, le ministre de l'Agriculture aurait, selon le *Leader-Post* de Regina, prononcé les paroles suivantes:

Le gouvernement fédéral a déjà tracé un programme comportant une mise de fonds de 110 millions de dollars. La majeure partie de cette somme servira à l'emmagasinage de l'eau et à sa distribution aux endroits qui en ont besoin.

Le gouvernement fédéral n'a donc pas eu besoin de l'approbation de la *South Saskatchewan River Development Association* pour commencer les travaux sur la Saskatchewan-sud. Il avait déjà décidé de les exécuter.

Puis, il a déclaré qu'au cours de cet été, l'été de 1946...

...on prendrait une décision sur l'emplacement du barrage de la Saskatchewan-sud. Le choix se fera parmi trois endroits depuis l'Elbow à Saskatoon. Dès qu'on aura décidé de l'emplacement, l'entreprise sera adjugée et les travaux commenceront sans tarder.

Il y a de cela trois ans. Depuis on a voté de faibles montants à l'égard de cette entreprise. L'un des faits saillants du discours du trône, c'est qu'il garde le silence sur ce barrage et les projets d'irrigation qui s'y rattachent. Je tiens à assurer au ministre que nous l'appuierons, de ce côté-ci de la Chambre, à l'égard de toute mesure qu'il prendra en vue d'exécuter ces travaux sans tarder. Je sais qu'il y a des travaux préliminaires à exécuter. Or on avait promis en 1946 d'exécuter les travaux et non les projets. On avait promis en 1946 de décider de l'emplacement du barrage. Nous de la Saskatchewan, nous réclamons aujourd'hui, indépendamment de toute considération d'ordre politique, l'adoption de mesures en ce sens, étant donné surtout que nous sommes menacés cette année de l'un des pires désastres depuis au moins dix ans, d'une invasion de sauterelles.